



Descriptifs des sites EMERAUDE suisses

Etat 30.11.2012

CH01 Bonfol

Ce site de petite superficie (219 ha) se trouve dans le Jura tabulaire à 440 m d'altitude.

Importance :

Les anciens étangs à carpes « Rougeats », « Neuf Etang » et « Etang du Milieu » sont les pièces maîtresses de cet objet. Ces plans d'eau à niveau d'eau variable furent installés au 15ème siècle par l'évêché de Bâle. Leur sont associés des milieux éphémères dépendant d'un assèchement temporaire (Nanocyperion, Bidention, Littorellion), qui abritent des espèces très rares et menacées : laiche de Bohème, rainette, trois espèces de tritons, de nombreuses libellules, la salamandre tachetée, ainsi que le lézard agile et la couleuvre à collier, dont les populations fragmentées sont en voie de régression.

Les hêtraies mésophiles et chênaies à charmes environnantes sont diversifiées et bien conservées.

Vulnérabilité :

La régulation trop constante du niveau d'eau des étangs menace certains éléments qui font la particularité du site.

Milieux EMERAUDE :

Diverses communautés amphibiens et à scirpes nains sont associées aux étangs. En périphérie, on trouve des forêts riveraines et des prairies humides.

Espèces EMERAUDE :

Cuivré des marais, triton crêté et grand murin. *Marsilea quadrifolia* a probablement disparu. On signale la présence plus ou moins régulière de 24 espèces d'oiseaux Emeraude.

Statut de protection :

L'intégralité du site est protégée par l'inventaire des sites de reproduction de batraciens. D'autres objets protégés chevauchent le site (IFP, bas-marais d'importance nationale, réserve forestière, zone protégée par décret cantonal).

CH02 Clos du Doubs

Site tout en longueur, s'étendant sur 1997 ha le long du Doubs, son altitude varie entre 420 et 1100m.

Importance :

Les poissons sont le principal groupe-cible. L'apron, gravement menacé, y trouve son dernier refuge en Suisse.

D'autres espèces rares et intéressantes ou menacées sont présentes : cinq amphibiens, cinq reptiles, de nombreuses chauves-souris et espèces d'invertébrés.

Vulnérabilité :

L'équilibre écologique du système alluvial et de ses biocénoses dépend particulièrement du régime hydrique, déjà partiellement perturbé, du Doubs.

Milieux EMERAUDE :

Sources, saulaies et aulnaies blanches, prairies humides, pelouses sèches, tillaies, érabraies de ravin, hêtraie et pessières.

Espèces EMERAUDE :

Apron, sofie, blageon, chabot et petite lamproie, damier de la succise, lynx, grand murin et 30 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le site fait intégralement partie d'un paysage d'importance nationale (IFP) et est protégé sur toute sa surface par décret cantonal. Les meilleurs habitats de l'apron figurent à l'inventaire des zones alluviales d'importance nationale.

CH03 Etang de la Gruère

Site marécageux d'une superficie de 210 ha situé à 1000 m dans les Franches-Montagnes.

Importance :

Le noyau du site est composé de l'Etang de la Gruère et des hauts-marais environnants, lesquels présentent une richesse maximale parmi les hauts-marais jurassiens. Le site est propice à la présence de six espèces d'amphibiens, de divers invertébrés rares et de deux plantes menacées en Suisse : la knautie de Godet et la laiche à longs rhizomes.

Vulnérabilité :

Le site est exposé à de nombreux touristes.

Milieux EMERAUDE :

Tourbières hautes et de transition, prairies humides et forêts de tourbières.

Espèces EMERAUDE :

Leucorrhine à gros thorax (libellule) et cinq espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

La protection du périmètre est assurée par la présence de deux bas-marais, un haut-marais et un site de reproduction de batraciens, tous d'importance nationale, et par un décret cantonal concernant un marais d'importance régionale.

CH04 La Vraconnaz

Site marécageux d'une superficie de 195 ha situé à 1080 m d'altitude à la frontière avec la France.

Importance :

Il est composé d'une des plus importantes tourbières bombées du Jura suisse. La partie la plus humide occupe une combe anticlinale bordée de deux rangées de dolines. Les flancs de la cuvette sont occupés par divers types de forêts montagnardes, en partie sur des dalles calcaires (lapiez). L'ensemble présente un grand intérêt géomorphologique.

La knautie de Godet et plusieurs laiches des tourbières rares et menacées - laiche doïque, laiche des tourbières, laiche à longs rhizomes - y sont signalées.

Vulnérabilité :

D'anciennes exploitations de la tourbe ont partiellement asséché la tourbière bombée.

Milieux EMERAUDE :

Buttes de sphaignes, bourrelets et suintements de tourbière, bas-marais, prairies humides, différents types de forêts de tourbières, hêtraies, pelouse mi-sèche.

Espèces EMERAUDE :

Damier de la succise (lépidoptère), drepanoclade brillante (bryophyte rare et localisée, strictement liée aux tourbières), gélinotte des bois, pie-grièche écorcheur, bondrée apivore, milan royal, milan noir, grand tétras.

Statut de protection :

Le site comprend un bas-marais et un haut-marais d'importance nationale et toute sa superficie est inscrite à l'inventaire des sites marécageux d'importance nationale.

CH05 Vallée de Joux

Le site s'étend sur 881 ha, de la pointe sud du Lac de Joux à la frontière française. Il est situé à 1000 m.

Importance :

Le site marécageux, composé de trois parties, occupe le synclinal parcouru par l'Orbe. Il constitue une unité paysagère remarquable, marquée par la présence d'une densité de marais très élevée (environ 30% de la surface), avec une diversité unique d'espèces spécialisées.

Le sisymbre couché et la sabline gothique ont leur unique station en Suisse sur les rives temporairement submergées du Lac de Joux. La très rare utriculaire intermédiaire trouve refuge dans les hauts-marais, l'iris de Sibérie dans le bas-marais en bordure du lac,

Vulnérabilité :

Les milieux humides sont sensibles à la régulation du niveau d'eau du lac (p. ex le Littorellion) et à la qualité chimique de l'eau de l'Orbe.

Milieux EMERAUDE :

Tourbières bombées, milieux amphibies, bas-marais, prairies humides oligotrophes et eutrophes, forêts riveraines, forêts de tourbières et pessières.

Espèces EMERAUDE :

Damier de la succise, azuré des paluds, sisymbre couché, lynx et 42 espèces d'oiseaux font régulièrement acte de présence.

Statut de protection :

Le site correspond au site marécageux d'importance nationale et comprend trois bas-marais et six hauts-marais d'importance nationale.

CH06 Sèche de Gimel

Site de petite superficie, 13 ha, à une altitude de 1300 m dans le Jura vaudois.

Importance :

Complexe de bas-marais et de haut-marais occupant une combe synclinale à climat hivernal extrêmement rude. Le site est composé à 85% de milieux-cibles. Dernière station suisse de la saxifrage oeil-de-bouc *Saxifraga hirculus*. De distribution circumpolaire boréo-arctique, l'espèce est menacée à l'échelle européenne et la Suisse porte une responsabilité particulière pour sa conservation. La saxifrage est accompagnée de la très rare bryophyte drepanoclade brillante, de sagine noueuse et de la laiche des tourbières, deux autres raretés.

A noter aussi la présence de trois espèces d'amphibiens et de la vipère péliade.

Vulnérabilité :

L'isolement de la population relictuelle du Saxifrage œil-de-bouc la rend vulnérable.

Milieus EMERAUDE :

Tourbières hautes et de transition, bas-marais, prairies humides.

Espèces EMERAUDE :

Saxifrage œil-de-bouc, drepanoclade brillante, faucon pèlerin, gélinotte des bois, bondrée apivore, chouette de Tengmalm, pic tridactyle, pie-grièche écorcheur, grand tétras.

Statut de protection :

Le périmètre du site correspond à un bas-marais d'importance nationale; le site fait partie d'un paysage d'importance nationale et englobe deux hauts-marais d'importance nationale.

CH07 Finges/Pfyn

Le site s'étend sur 2032 ha de la plaine du Rhône, à 530m, aux crêtes du Gorwatsch, à 2000 m.

Importance :

Le périmètre couvre la plus grande pinède de Suisse avec de belles populations de sabots de Vénus et une vaste zone alluviale extrêmement riche en espèces thermophiles rares. Ce tronçon naturel du Rhône forme des bras et des îles présentant un ensemble rare d'habitats et d'espèces liés à la dynamique alluviale : milieux ouverts des bancs de graviers, avec le criquet des iscles et l'oedipode des salines, et forêts riveraines intactes. Les étangs abritent de nombreux amphibiens et la petite massette. Quelques pelouses maigres ou steppiques colonisent les talus et surtout les pentes raides de l'adret. Les champs, les prairies fleuries et les bisses hébergent la huppe, le torcol fourmilier et de nombreux insectes.

Vulnérabilité :

Cet ensemble d'une richesse extraordinaire se trouve sur un axe majeur de circulation routière et ferroviaire. La dynamique alluviale est influencée par les captages hydro-électriques et par l'extraction de matériaux.

Milieus EMERAUDE :

Bancs de graviers fluviatiles, aulnaies et saussaies riveraines, pinède et pelouses sèches.

Espèces EMERAUDE :

Lynx, castor, écrevisse à pattes blanches, écaille chinée, sabot de Vénus. 34 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

La zone est protégée par arrêté cantonal. Elle comprend une zone alluviale d'importance nationale, ainsi que deux sites de reproduction des batraciens d'importance nationale. Elle est comprise dans le parc naturel régional en voie de création.

CH08 God da Staz

La superficie du site est de 827 ha ; il s'étend de 1700m à la limite supérieure de la forêt à 2200 m.

Importance :

Dans ce paysage en croupe et en cuvettes fortement modelé par les glaciers, un grand massif de forêt subalpine comprenant de belles surfaces de cembraie et de pessière, ainsi que de remarquables hauts-marais primaires trouvent leur place. C'est le principal refuge des espèces de tourbières (trèfle marron) du canton des Grisons et de nombreuses espèces de mousses rares y sont inventoriées.

Vulnérabilité :

La proximité de la station de St-Moritz, l'attractivité du lac « Lej da Staz » comme but d'excursion, l'entretien mécanique des pistes de ski de fond exercent une pression sur les milieux humides, les tourbières en particulier.

Milieux EMERAUDE :

Tourbières hautes et de transition, bas-marais, prairies humides, forêts marécageuses, cembraie, mélézin, pessière et pinède d'altitude.

Espèces EMERAUDE :

La mousse drepanoclade brillante et 25 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le site correspond au périmètre de protection du paysage cantonal et comprend un site marécageux d'importance nationale, six hauts-marais et trois bas-marais d'importance nationale.

CH09 Ruin'Aulta

Site de 2626 ha ; il s'étend de 630 m à 1250 m.

Importance :

La gorge du Rhin résulte de l'effondrement de la montagne calcaire de Flims datant de plus de 10'000 ans à travers laquelle le Rhin s'est creusé un passage. Le « Swiss Grand Canyon » figure à l'inventaire des paysages d'importance nationale.

Plusieurs bas-marais et une zone alluviale dans de la gorge hébergent des espèces rares comme le liparis de Loesel, le chabot, l'écrevisse à pattes blanches, plusieurs espèces d'amphibiens, le criquet des iscles et bien d'autres (360 espèces de lépidoptères nocturnes). Quelques pelouses sèches contribuent à la richesse du site. Les pinèdes abritent de belles colonies de sabots de Vénus. La diversité des milieux offre refuge à grand nombre d'oiseaux: le chevalier guignette dans les zones alluviales, le grand tétras dans les vieilles forêts et les grands rapaces en montagne.

Vulnérabilité :

La gorge est traversée par une ligne de chemin de fer et est attractive pour le canyoning. La pression humaine est relativement forte.

Milieux EMERAUDE :

Bancs alluviaux fluviatiles, sources calcaires, bas-marais, tourbière de transition, prairies humides, aulnaie blanche, prairies sèches, pessières et pinède d'altitude.

Espèces EMERAUDE :

Sabot de Vénus, liparis de Loesel, écrevisse à pattes blanches, damier de la Succise, chabot, petit et grand rhinolophe, grand murin, murin à oreilles échancrées, lynx, 31 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le site comprend une zone alluviale, trois bas-marais et chevauche en grande partie un paysage tous d'importance nationale.

CH10 Val Roseg

Site en Haute-Engadine, dans un vallon latéral à la vallée de la Bernina. Site alpin d'une superficie de 1840 ha à une altitude comprise entre 1850m et 3600 m.

Importance :

Une marge glaciaire et une zone alluviale alpine des mieux conservées abritent des laiches à deux couleurs et à feuilles de joncs, du jonc arctique et du Tamarin d'Allemagne. Une des dernières stations du botryche lancéolé y est confirmée.

Vulnérabilité :

-

Milieux EMERAUDE :

pas de milieux EMERAUDE recensés

Espèces EMERAUDE :

Damier de la succise et 7 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le périmètre fait partie d'un objet de l'inventaire des paysages d'importance nationale et comprend une zone alluviale d'importance nationale.

CH11 Maggia

Site d'une superficie de 414 ha au Tessin. Il s'étend sur 12 km dans le fond de la Vallée alpine de la Maggia, du village du même nom à celui de Cevio, à une altitude d'environ 360 m.

Importance :

Il s'agit de la zone alluviale d'importance nationale la plus importante au sud des Alpes. Elle abrite des milieux dynamiques, régulièrement régénérés par des crues touchant tout le fond de la vallée. Le site présente d'importantes populations de batraciens, de reptiles et d'oiseaux, particulièrement le chevalier guignette, qui est menacé par la régression de ses habitats.

Vulnérabilité :

L'extraction de matériaux dans la Maggia, la régulation du régime hydrique par des bassins d'accumulation en amont du périmètre et la pression des activités de loisirs influencent la qualité des milieux.

Milieux EMERAUDE :

Bancs de graviers fluviaux, aulnaies et saussaies ripicoles, prairies humides et chênaies à charmes.

Espèces EMERAUDE :

Chabot et barbeau méridional, ainsi que 10 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le périmètre du site correspond à une zone alluviale d'importance nationale et comprend un site de reproduction d'amphibiens d'importance nationale. Il bénéficie également sur 60% de sa superficie d'une protection au niveau communal.

CH12 Piano di Magadino

Le site s'étend sur 1318 ha à une altitude de 200 m.

Importance :

Le Bolle di Magadino formé par le delta de la Verzasca et le Ticino présente une zonation naturelle des ceintures de végétation : végétation à feuilles flottantes, roselières, forêts alluviales et marais à grandes laiches.

La zone agricole (Piano di Magadino) située le long du Ticino est composée de parcelles cultivées de petite dimension, de surfaces rudérales, de haies et bosquets et de fossés et canaux offrant des refuges à de nombreux oiseaux, batraciens et insectes.

Le site est attractif comme lieu d'escale et d'hivernage pour les oiseaux d'eau.

Vulnérabilité :

L'exploitation agricole intensive, la régularisation artificielle du niveau du lac et la proximité d'infrastructures routières et d'un aéroport fragilisent le site.

Milieux EMERAUDE :

Aulnaies et saussaies ripicoles, prairies humides et chênaies à charmes.

Espèces EMERAUDE :

Triton crêté italien, écrevisse à pattes blanches, chabot, pigo ou gardon galant, loche de rivière, savetta et petite lamproie, ainsi que 55 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le périmètre du site correspond à un site marécageux d'importance nationale avec une extension sur le lac pour protéger l'avifaune hivernante. Il englobe six bas-marais, trois sites de reproduction des batraciens et deux zones alluviales d'importance nationale. Il fait partiellement partie d'un paysage d'importance nationale et d'un site OROEM. Il bénéficie sur un quart de la surface d'une protection cantonale et sur la moitié d'une protection par la planification directrice communale.

CH13 Colombera

Site de très petite étendue (26 ha), situé une altitude de 340 m.

Importance :

Il s'agit de la dernière rivière de plaine à écoulement naturel au sud du Tessin ; elle présente quelques milieux ripicoles et humides.

Refuge important pour les batraciens, notamment pour la grenouille de Lataste (*Rana latastei*), une espèce menacée au niveau européen, mais également pour le triton crêté italien, la rainette italienne et d'autres espèces plus communes. La sous-espèce autochtone de la cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) a probablement disparu, les individus présents sont introduits. Habitat de la petite lamproie (*Lampetra planeri*).

Vulnérabilité :

Le site est cerné d'agglomérations et d'agriculture semi-intensive et intensive ; en outre il est menacé par la construction d'un bassin de rétention.

Milieux EMERAUDE :

Aulnaies et saussaies ripicoles et prairies humides

Espèces EMERAUDE :

Triton crêté italien, grenouille de Lataste, cistude d'Europe, lucane cerf-volant, petite lamproie et trois espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le site est entièrement couvert par deux sites de reproduction de batraciens ; il englobe deux petits bas-marais et bénéficie d'une protection par le plan directeur communal sur 80% de sa surface.

CH14 Tresa

Site est de très petite étendue (15 ha) et longe la rivière Tresa à une altitude de 250 m.

Importance :

Cette zone alluviale possède malgré sa petite surface une faune particulièrement intéressante. Trois espèces de poissons ainsi que plusieurs libellules menacées y trouvent des milieux favorables.

Vulnérabilité :

La zone alluviale est influencée par un barrage en aval et par la régulation artificielle du régime des eaux. Le site est menacé par un projet de route à grand trafic.

Milieux EMERAUDE :

Aulnaies et saussaies ripicoles

Espèces EMERAUDE :

Cordulie à corps fin, loche de rivière, chabot, pigo ou gardon galant, martin-pêcheur d'Europe, milan noir, bihoreau gris.

Statut de protection :

Le site correspond à une zone alluviale d'importance nationale ; il est aussi protégé par le plan directeur communal.

CH15 Les Grangettes

Site d'une superficie de 1004 ha à une altitude de 370 m.

Importance :

Il représente les derniers grands marais et un refuge pour de nombreuses espèces aquatiques et paludéennes dans le bassin lémanique ; c'est aussi un lieu d'escale important pour les oiseaux. Sept espèces de batraciens et six espèces de reptiles sont recensées dans les mares et canaux du site. Une population isolée de rainettes vit dans les prairies à laiches. De nombreux invertébrés rares et menacés séjournent dans les milieux humides. Le glaïeul des marais et la cigüe aquatique y conservent une de leurs dernières colonies en Suisse. Le potentiel biologique est immense et le projet de la 3^{ème} correction du Rhône évoque la création d'un delta à l'embouchure du Rhône.

Vulnérabilité :

L'exploitation des graviers lacustres est à l'origine de l'érosion des rives. Les activités de loisirs et l'agriculture intensive sont source de conflits.

Milieux EMERAUDE :

Gazon à petits souchets, colonies d'utriculaires, cladiaies, tapis submergés d'algues à candélabres, tourbières à sphaignes et de transition, bas-marais, aulnaies et saussaies ripicoles, forêts marécageuses, prairies humides.

Espèces EMERAUDE :

Sonneur à ventre jaune, castor, barbastelle commune, liparis de Loesel, et une cinquantaine d'espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le périmètre correspond à un site marécageux d'importance nationale. Il comprend une zone alluviale, cinq bas-marais ainsi qu'un site de reproduction de batraciens d'importance nationale, recoupe un site d'escale d'oiseaux d'eaux et de migrateurs et englobe un site Ramsar.

CH16 Les Mosses

Site de 1588 ha situé dans les Préalpes vaudoises entre 1375 à 2000 m d'altitude.

Importance :

Paysage traditionnel des Préalpes, avec une grande diversité de marais couvrant près de 200 ha dans un environnement géomorphologique typique de la région des cols.

La grande particularité du site réside dans la mixité des activités– habitat, tourisme et agriculture de montagne – dans le périmètre de ce site marécageux d'importance nationale.

Vulnérabilité :

Les activités de loisirs et de détente, en particulier le ski, et l'agriculture avec les apports de fertilisants sont source de conflit.

Milieux EMERAUDE :

Tourbières hautes et de transition, bas-marais, prairies humides, érable de ravin et pessière.

Espèces EMERAUDE :

Damier de la succise, drepanoclade brillante (bryophyte) et 12 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le périmètre correspond à un site marécageux d'importance nationale ; il englobe neuf bas-marais et six hauts-marais d'importance nationale.

CH17 Flühli-Sörenberg-Habkern

Avec ses 9691 ha, le site s'étend dans les Préalpes à une altitude comprise entre 1050m et 2200 m.

Importance :

Vaste région montagnaise très riche en bas-marais et en hauts-marais. Important réseau de cavités souterraines et nombreux autres éléments géomorphologiques remarquables : lapiaz (Schrattenfluh), karst, dolines, moraines. Refuge d'espèces à grand espace vital (lynx, grand tétras, aigle royal, très sporadiquement gypaète barbu, etc.). Quelques inclusions de pelouses maigres contribuent à la diversité du site.

Vulnérabilité :

Une partie des habitats de valeur est dépendante d'activités agricoles traditionnelles dont la survie économique est incertaine. Les grandes surfaces de marais oligotrophes sont sensibles aux perturbations (eutrophisation, drainage).

Milieux EMERAUDE :

Sources, tourbières hautes et de transition, bas-marais, prairies humides, aulnaies, forêts marécageuses, pinèdes de pin à crochet, hêtraies et pessière. De plus, le site présente un grand réseau de grottes.

Espèces EMERAUDE :

Drepanoclade brillante (bryophyte), lynx et 21 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le périmètre du site englobe un site marécageux, de nombreux hauts-marais et bas-marais d'importance nationale. Il chevauche aussi deux objets IFP et touche la réserve de biosphère Entlebuch.

CH18 Moore auf dem Rickenpass

La superficie du site des Marais du Ricken est de 225 ha. Il est situé dans le canton de Saint-Gall sur le passage entre le Toggenburg et le lac de Zurich à une altitude entre 770m et 980 m.

Importance :

Ce complexe marécageux composé en majeure partie de bas-marais avec quelques surfaces de hauts-marais est riche en habitats et en espèces des milieux humides. On y trouve notamment la gentiane pneumonanthe, plusieurs batraciens, l'écrevisse à pattes rouges, le grillon des marais, l'azuré des mouillères et celui de la sanguisorbe.

Vulnérabilité :

Les marais sont sensibles au drainage et à l'eutrophisation liée à l'exploitation agricole. Il est traversé par la route du col du Ricken.

Milieux EMERAUDE :

Tourbières hautes et de transition, bas-marais, prairies humides, aulnaies et hêtraies. Quelques pelouses sèches.

Espèces EMERAUDE :

Damier de la succise, azuré de la sanguisorbe, liparis de Loesel et 7 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le périmètre correspond à un site protégé par décret cantonal. Il comprend trois bas-marais et deux hauts-marais d'importance nationale.

CH19 Galgenmaad-Schribersmaad

Le site se trouve dans le canton de Saint-Gall, dans la plaine du Rhin à proximité de Sennwald, à une altitude de 450 m. Sa superficie est de 308 ha.

Importance :

Il s'agit d'un complexe de marais et de forêts humides, riche en structures paysagères. Ses milieux humides offrent des conditions favorables à de nombreuses espèces d'amphibiens (neuf espèces), avec notamment le sonneur à ventre jaune, le triton crêté et la rainette.

Le site abrite également une faune d'invertébrés riche et diversifiée.

Le cerf trouve ici un gîte hivernal.

Vulnérabilité :

Le site est à proximité de zones d'exploitation agricole intensive qui menacent les milieux humides.

Milieux EMERAUDE :

Bas-marais, prairies humides, aulnaies-frênaies.

Espèces EMERAUDE :

Chabot, sonneur à ventre jaune, triton crêté, azuré des paluds, azuré de la Sanguisorbe, *Vertigo geyeri*, liparis de Loesel, ache rampante et 19 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le périmètre du site correspond au périmètre de protection du paysage (selon concept de mise en réseau « Maad ») du plan directeur cantonal. La zone comprend deux bas-marais et deux sites de reproduction de batraciens d'importance nationale.

CH22 Hanenried

Site marécageux de petite superficie (45 ha) à l'extrémité sud du lac de Sarnen dans le canton d'Obwald. Il est situé à une altitude de 470 m.

Importance :

Site lacustre comportant de belles ceintures riveraines marécageuses, particulièrement importantes comme refuge pour la faune et la flore des lieux humides. Neuf espèces de libellules rares et menacées colonisent les lieux ; de nombreux oiseaux y nichent ou y font halte durant leur migration.

Vulnérabilité :

Les exploitations agricoles sur les terrains avoisinants sont à l'origine de la fertilisation (apport en azote) du marais. Les activités de détente (baignades en été) provoquent des dérangements.

Milieus EMERAUDE :

Bancs de graviers fluviaux, bas-marais, prairies humides, aulnaies-saussaies ripicoles.

Espèces EMERAUDE:

Sonneur à ventre jaune, agrion de Mercure et 13 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le périmètre de la zone correspond à un site de reproduction des batraciens d'importance nationale et englobe un bas marais d'importance nationale.

Le périmètre complet est protégé par un décret cantonal.

CH23 Thurspitz

Le site couvre 461 ha et se situe à 360 m d'altitude.

Importance :

Il y a 150 ans, la Thur et le Rhin ont subi une correction fluviale pour raison sécuritaire. Dignes et enrochements empêchent les débordements et les eaux s'écoulent directement dans un lit rectiligne.

En dépit de la diminution de diversité des espèces végétales et animales (la cistude d'Europe présente au début du 20^e siècle), la forêt alluviale a maintenu sa valeur et est la plus importante du Plateau Suisse. De nombreux amphibiens, oiseaux d'eau et des marais, limicoles, trouvent ici des conditions favorables. La renaturation de la Thur est en cours depuis 2009. Avec les années, elle retrouvera son cours méandré, recréant un delta à son embouchure dans le Rhin.

Certains bras morts, site d'importance nationale pour la reproduction de batraciens, seront renaturés et ouverts sur le cours d'eau.

Vulnérabilité :

La richesse en espèces est liée à la dynamique fluviale.

Milieus EMERAUDE:

Bancs de graviers, Aulnaies et saulaies riveraines, prairies pérennes denses.

Espèces EMERAUDE:

Sonneur à ventre jaune, triton crêté, castor, chabot, blageon, petite lamproie et 6 espèces d'oiseaux.

Statut de protection:

Le périmètre de la zone est compris dans un paysage d'importance nationale et consiste entièrement en zone alluviale d'importance nationale. Il comprend également quatre sites de reproduction de batraciens d'importance nationale ou cantonale. Le site est protégé par décret cantonal.

CH24 Boniswiler-Seenger-Ried

Site de 147 ha dans le canton d'Argovie. Le périmètre est situé à l'extrémité nord du lac de Hallwil, à une altitude de 450 m.

Importance :

Zone lacustre comportant de belles ceintures riveraines marécageuses, particulièrement importantes comme refuge pour la faune et la flore des lieux humides. La présence de plantes rares et menacées est signalée : mouron nain, renoncule langue, petite centaurée élégante.

Les amphibiens et reptiles y trouvent de nombreux refuges, cependant on déplore la probable disparition de la cistude d'Europe.

Vulnérabilité :

Les marais sont tributaires d'une agriculture extensive avec fauche régulière

Milieux EMERAUDE :

Bas-marais, tourbière de transition, prairies humides, aulnaies-frênaies riveraines.

Espèces EMERAUDE :

Sonneur à ventre jaune, liparis de Loesel et 15 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le périmètre correspond au site protégé par décret cantonal, il englobe un bas-marais et un site de reproduction de batraciens d'importance nationale. Il fait partie intégralement d'un paysage d'importance nationale.

CH25 Grande Cariçaie

Le site s'étire sur 3562 ha et se situe entre 426 m et 670 m.

Importance :

Cette vaste zone marécageuse est issue de l'abaissement du niveau du lac au 19^{ème} siècle suite à la 1^{ère} correction des eaux du Jura. Il s'agit de la plus grande surface de marais et de la plus longue zone littorale lacustre naturelle de Suisse (40 km).

Elle est un lieu d'hivernage important pour les oiseaux et 120 espèces y nichent.

La rainette a ici un de ses meilleurs sites de Suisse et la cistude fait quelques apparitions.

La flore est riche en espèces remarquables et menacées, comme la baldellie fausse renoncule, l'utriculaire jaune pâle, la laiche de Buxbaum, le scirpe maritime, le potamot graminée et le rubanier nain.

Vulnérabilité :

La dynamique naturelle réduit la surface de marais par érosion régressive des rives et la colonisation par la forêt. Le site est exposé à une forte pression des activités de détente.

Milieux EMERAUDE :

Gazon à petits souchets, cladiaies, aulnaies et saussaies ripicoles, prairies humides, bas-marais, hêtraies.

Espèces EMERAUDE :

Bouvière, loche de rivière, chabot, triton crêté, sonneur à ventre jaune, cistude, écrevisse à pattes blanches, moule de rivière, *Vertigo moulinsiana*, graphodère à deux lignes, écaille chinée, azuré des paluds, castor, petit rhinolophe, sabot de Vénus, liparis de Loesel et 19 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le site correspond aux périmètres protégés par décrets cantonaux. Il comprend un site marécageux, plusieurs zones alluviales, bas-marais et sites de reproduction de batraciens d'importance nationale. Il est couvert par un site OROEM et couvre un site Ramsar.

CH26 Complexe alluvial du Rhône genevois

Site de 2628 ha à proximité du Rhône à d'altitudes comprises entre 335m à 475 m.

Importance :

Vaste complexe alluvial abritant une grande diversité d'habitats thermophiles de plaine, notamment des milieux riverains et alluviaux. Site d'escale protégé de longue date, sur un corridor de migration d'importance européenne pour les oiseaux d'eau. Plus de 1% des populations européennes de fuligule morillon hibernent sur le site; 1% des milans noirs y nichent.

On y trouve l'unique station helvétique de l'arabette scabre et la dernière population de l'Hespérie des Cirses. Dix espèces de batraciens et huit espèces de reptiles sont relevées.

Vulnérabilité :

La proximité de la ville de Genève et les zones d'agriculture intensive exercent une pression sur les milieux et de nombreuses espèces sont dérangées par les activités de loisirs.

On note l'introduction du triton crêté italien.

Milieux EMERAUDE :

Prairies humides oligotrophes, aulnaies riveraines, hêtraies, chênaies à charmes, pelouses pérennes denses et steppes.

Espèces EMERAUDE :

Blageon, bouvière, chabot, cistude d'Europe, triton crêté, sonneur à ventre jaune, cuivré des marais, damier de la succise, laineuse du prunellier, grand capricorne du chêne, lucane cerf-volant, écrevisse à pattes blanches, castor, grand murin et une cinquantaine d'espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le site est couvert en grande partie par des inventaires fédéraux et cantonaux désignant des biotopes et des paysages protégés. Le périmètre chevauche un paysage d'importance nationale et un site OROEM.

CH27 Chatzensee

Le site s'étend sur 502 ha autour des deux lacs dits Chatzensee à une altitude de 450 m.

Importance :

Le site représente une des zones marécageuses les plus importantes du Moyen-pays, entourée d'une zone agricole à proximité immédiate de l'agglomération de Zurich. Il englobe les lacs supérieur et inférieur, reliés par un canal, ainsi que des étangs ; il offre donc une grande variété d'habitats palustres, plus ou moins artificiels ou renaturés. Plusieurs plantes très rares de marais oligotrophes (laiche à longs rhizomes, utriculaire de Bremi, violette à feuilles de pêcher), ainsi que huit espèces d'amphibiens, dont le sonneur à ventre jaune y trouvent refuge. Douze espèces de libellules très rares sont signalées.

Vulnérabilité :

Le site est exposé à une forte pression humaine, étant dans une région très peuplée. Il est traversé par une route cantonale et borde l'autoroute.

Milieux EMERAUDE :

Tourbière haute et de transition, prairies humides, bas-marais, forêts marécageuses.

Espèces EMERAUDE :

Drepanoclade brillante, liparis de Loesel , sonneur à ventre jaune, triton crêté, agrion de Mercure, gomphe serpent, leucorrhine à gros thorax, moule de rivière et 35 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le périmètre de la zone comprend deux objets contigus de l'inventaire des biotopes de reproduction des batraciens, ainsi que deux hauts-marais et trois bas-marais d'importance nationale. La boulaie marécageuse entre les deux lacs de « Chatensee », est protégée par son statut de réserve forestière intégrale.

CH28 Belpau

Ce site bernois couvre 436 ha. Il s'étend sur environ 10km le long de l'Aare, entre Münsingen (altitude 525 m) et la périphérie de la ville de Berne (505 m).

Importance :

Le lit principal de l'Aare est endigué, mais de nombreux bras morts et résurgences subsistent. Présence d'une grande diversité floristique (inule de Suisse, gentiane pneumonanthe, petite massette) et d'importantes populations de dix espèces de batraciens.

Vulnérabilité :

La cistude y était signalée, l'espèce est en voie d'extinction en Suisse.

Milieux EMERAUDE :

Aulnaies et saussaies ripicoles, bas-marais, prairies humides, pelouses pérennes denses, hêtraies.

Espèces EMERAUDE :

Petite lamproie, chabot, triton crêté, sonneur à ventre jaune, cistude d'Europe, écrevisse à pattes blanches, agrion de Mercure, gomphe serpent (libellules), *Vertigo moulinsiana* (mollusque), castor, murin de Bechstein, Liparis de Loesel et 27 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le site chevauche presque complètement une zone alluviale d'importance nationale, il englobe des sites de reproduction de batraciens, un bas marais et un site marécageux d'importance nationale. Il est en outre protégé en très large partie (88%) par un décret cantonal et chevauche un paysage d'importance nationale.

CH29 Pfäffikersee

Le site d'une superficie de 1100 ha est situé à une altitude de 550 m.

Importance :

Le périmètre couvre le lac Pfäffikersee et les marais environnants. Il s'agit de l'un des plus importants sites marécageux de Suisse orientale, très bien conservé et abritant toutes les associations de bas-marais, hauts-marais et marais de transition. L'avifaune y est extrêmement riche. Six espèces d'amphibiens et de nombreux invertébrés rares, particulièrement des libellules, y trouvent refuge. La présence du mouron nain, de la laiche à longs rhizomes, de la cigüe aquatique et de l'utriculaire de Bremi, toutes très rares, est signalée.

Vulnérabilité :

La proximité de surfaces d'agriculture intensive menace la qualité des différents types de marais.

Milieux EMERAUDE :

Tapis submergés d'algues à candélabres, saulaies blanches, aulnaies-frênaies riveraines, tourbières hautes et de transition, bas-marais, prairies humides, forêts marécageuses.

Espèces EMERAUDE :

Damier de la succise, leucorrhine à gros thorax, drepanoclade brillante (bryophyte), liparis de Loesel et 22 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le périmètre du site Emeraude correspond à un site marécageux d'importance nationale, il englobe deux bas-marais, deux hauts-marais et un site de reproduction de batraciens d'importance nationale.

CH30 Reusstal

Le site s'étend sur une zone marécageuse de la plaine de la Reuss de 3195 ha. Il est situé à une altitude de 390 m.

Importance :

Il s'agit d'une mosaïque de terres agricoles plus ou moins intensives, d'étangs et de zones humides. La Reuss est bordée de forêts riveraines. Quelques taches de pelouses sèches contribuent à la diversité.

Cette zone alluviale de type marécageux sert de refuge important pour l'avifaune. La bécassine a ici sa plus grande zone de reproduction de Suisse. Autrefois, le courlis cendré et la pie-grièche grise y nichaient également.

Le site héberge onze espèces d'amphibiens et de très nombreuses espèces de libellules.

Parmi les plantes particulières, principalement liées aux zones humides, sont signalées la très rare fougère marsilée à quatre feuilles, la petite massette et l'iris de Sibérie.

Vulnérabilité :

Milieux EMERAUDE :

Aulnaies-frênaies riveraines, aulnaies blanches, prairies humides, bas-marais, pelouses pérennes denses, chênaies à charmes et hêtraie.

Espèces EMERAUDE :

Chabot, triton crêté, sonneur à ventre jaune, damier de la succise, gomphe serpentifère et leucorrhine à gros thorax (libellules), *Vertigo angustior* et *Vertigo moulinsiana* (mollusques), liparis de Loesel et 51 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Site marécageux sur l'entier de la surface, le périmètre englobe trois zones alluviales, de nombreux bas-marais et sites de reproduction des batraciens, tous d'importance nationale. Il chevauche un paysage d'importance nationale (IFP) et un site OROEM.

CH32 Walenstöcke-Brisen

Site en deux parties sur 2714 ha autour des crêtes comprises entre la vallée d'Engelberg et le lac des Quatre-Cantons, à une altitude de 1600 m à 2818 m.

Importance :

En raison de sa situation en dessus de la limite forestière, le site est composé de pelouses alpines, d'éboulis et de rochers. Ce site vise spécialement un mollusque endémique découvert récemment, l'Hélice de Nidwald (*Trochulus biconicus*). Le périmètre a été défini en fonction de l'écologie et de la

localisation des principales populations cette espèce, sur la base d'une étude de Markus Baggenstos réalisée en 2007-2008.

Vulnérabilité :

Les habitats de *Trochulus* sont piétinés par les vaches des alpages environnants. Le mollusque étant actif la nuit, il se réfugie sous les pierres en journée.

Milieus EMERAUDE :

Prairies humides eutrophes

Espèces EMERAUDE :

Damier de la succise, lynx, panicaud des Alpes, aigle royal, faucon pèlerin, lagopède alpin, tétras lyre,.

Statut de protection :

Pas de protection.

CH33 Val Piora

Le site s'étend sur 1430 ha à une altitude comprise entre 1800 m à Ritom et 2688 m sur les crêtes environnantes.

Importance :

Magnifique vallée orientée d'est en ouest, modelée par les glaciers. Plusieurs lacs suspendus donnent au paysage un aspect lunaire. La région du Val Piora est connue pour sa grande richesse en bryophytes, un tiers de la flore des mousses y est recensé, principalement dans les hauts-marais à proximité de Cardagno. La Suisse porte une forte responsabilité pour la conservation de ces espèces en partie strictement liées aux marais et tourbières d'altitude.

La flore vasculaire est représentée par la rare endémique des Alpes occidentales *Euphrasia christii*, cette euphrase pousse dans les pentes écorchées du versant sud de la Punta Negra. Les zones immergées de Piora abritent la petite utriculaire et le potamot filiforme.

Un barrage, construit au début du 20^{ème} siècle, a augmenté la capacité du lac naturel pour la production électrique, inondant une partie des marais environnants.

Vulnérabilité :

Les marais de Cadagno sont entourés de pâturages et sensibles au tourisme.

Milieus EMERAUDE :

Tapis submergés d'algues candélabres, tourbières hautes et de transition, bas-marais, sources, forêts de mélèzes et d'aroles.

Espèces EMERAUDE :

Damier de la succise et 5 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le site est entièrement compris dans un paysage d'importance nationale. Il englobe un haut-marais et trois bas-marais d'importance nationale.

CH34 Monte de Brissago

Ce site s'étend sur 914 ha, de 940 m à 2118 m, au Monte Gridone.

Importance :

Principalement couvert de forêt et en altitude de pelouses subalpines et alpines, le site ne présente que peu de milieux ou espèces EMERAUDE, mais il couvre les habitats de l'espèce de mollusque

endémique *Charpentieria thomasiana*. Ce mollusque est strictement lié à la hêtraie acidophile, bien représentée sur le versant nord du Monte de Brissago, Il vit sous les pierres ou le bois-mort. L'aire de distribution restreinte, l'isolement et la faiblesse des populations justifient le classement de cet escargot parmi les espèces fortement menacées, même si la pression anthropogène est relativement faible en raison de l'absence d'infrastructures.

Les pelouses alpines hébergent la rare campanule incisée et dans les rochers et éboulis en versant nord du Monte Leone se trouvent quelques stations de la saxifrage cotylédon, respectivement de la potentille à pétales étroits.

Vulnérabilité :

-

Milieus EMERAUDE :

Hêtraies acidophiles.

Espèces EMERAUDE :

Aigle royal, pic noir, faucon pèlerin, tétras lyre.

Statut de protection :

pas de protection.

CH35 Albionasca

Le périmètre couvre 463 ha à une altitude comprise entre 1400m et 2080 m. Il borde la frontière italienne à l'est de Bellinzone (Passo S. Jorio).

Importance :

Le site qui ne présente que peu d'éléments visés par le Réseau Emeraude, cependant il couvre les seules populations suisses de l'espèce sub-endémique des Alpes insubriennes et orobiques, l'Androsace courte (*Androsace brevis*). Cette primulacée colonise des pelouses alpines, des éboulis ou des rochers siliceux exposés au vent et à un fort ensoleillement.

Vulnérabilité :

L'aire de distribution de cette espèce se limite à environ 100 km². La Suisse porte une forte responsabilité pour la sauvegarde de cette espèce et une attention particulière se justifie. La pâture des moutons et l'érosion due au piétinement nuisent aux coussinets de la plante.

Milieus EMERAUDE :

Hêtraie acidophile, pessières.

Espèces EMERAUDE :

Aigle royal, gélinotte des bois, pic noir, bondrée apivore, tétras lyre.

Statut de protection :

Actuellement pas de protection.

CH36 Monte Generoso

Le site couvre 6214 ha, de 290 m jusqu'à 1601 m au sommet du Monte Generoso.

Importance :

Le Monte Generoso est un des plus beaux exemples de nunatak au sud des Alpes en Suisse. Il a servi de refuge à diverses espèces végétales et animales durant la dernière glaciation et abrite plusieurs espèces sub-endémiques et endémiques : le lépidoptère *Brevantennia siederi*, les coléoptères

carabides *Trechus laevipes*, *Boldoriella tedeschi* et *Duvallius longhii*, les mollusques Maillot avoineet la souterraine *Tandonia nigra*.

De très nombreuses études ont fourni un inventaire riche en espèces, la liste des oiseaux et des invertébrés observés est longue et diversifiée. Nombreux sont les espèces et les milieux dignes de protection au niveau national.

Il est également riche en éléments culturels et paysagers (IFP).

Vulnérabilité :

L'attractivité du Monte Generoso, accessible par chemin de fer, est problématique pour certaines espèces. Le piétinement des habitats menace la survie des espèces à distribution restreinte.

Milieux EMERAUDE :

Sources calcaires, hêtraies, forêts mélangées de ravin et chênaies à charmes.

Espèces EMERAUDE :

Triton crêté italien, lucane cerf-volant, écaille chinée, écrevisse à pattes blanches, Pigo ou gardon galant, , petit et grand rhinolophes, murin de Bechstein et 8 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Le site correspond précisément au site paysager d'importance nationale. Il comprend deux sites de reproduction de batraciens d'importance nationale et de nombreuses surfaces à l'inventaire des prairies sèches.

CH37 Ramosch

Le site s'étend sur une superficie de 310 ha à proximité du village de Ramosch. Le périmètre comprend les alluvions de l'Inn à 1000 m et les pentes sud ensoleillées jusqu'à 1550 m d'altitude.

Importance :

La Basse Engadine est un centre de diversité floristique de la Suisse orientale. L'espèce-cible de ce site alpin, le mollusque endémique *Chilostoma adelezona rhaeticum*, y trouve ses principaux habitats. Il colonise principalement des zones d'éboulis peu favorables à l'exploitation agricole et des sous-bois, où ses populations ne sont pas directement menacées. Sa distribution limitée à la vallée de l'Inn et à la Valteline implique néanmoins une forte responsabilité de la Suisse pour sa conservation.

Vulnérabilité :

Les milieux alluviaux sont sensibles à l'extraction des graviers.

Milieux EMERAUDE :

Bancs de graviers fluviaux, aulnaies et saussaies ripicoles, pelouses mi-sèches et sèches, médio-européennes et continentales, pessières

Espèces EMERAUDE :

Aigle royal, faucon pèlerin, bondrée apivore, pie-grièche écorcheur, râle des genêts, alouette lulu, pic noir, pic cendré, engoulevent d'Europe, chouette de Tengmalm, chevêchette d'Europe, grand-duc d'Europe, gélinotte des bois.

Statut de protection :

Le site fait partie à 90% d'un paysage d'importance nationale, il englobe deux zones alluviales et un site de reproduction des batraciens d'importance nationale. Quelques surfaces font partie de l'inventaire des prairies sèches.

CH38 Ardez

Le site couvre 606 ha à une altitude entre 1350 m et 1740 m.

Importance :

La Basse Engadine est un centre de diversité floristique de Suisse orientale. Le paysage de la vallée façonnée par les glaciers offre une grande diversité de milieux : la zone alluviale de l'Inn et ses bancs de graviers nus ; une mosaïque de pelouses sèches et de têtes rocheuses, et à proximité d'Ardez un petit lac et ses ceintures de végétation.

Le rare dracocéphale d'Autriche a une aire de distribution très restreinte. Dans la région d'Ardez, il croît dans les pelouses sèches sur les talus et les tertres. Parmi les très nombreux invertébrés rares de ce site, on trouve le mollusque endémique *Chilostoma adelazona rhaeticum*. Sa distribution limitée à la vallée de l'Inn et à la Valteline implique une forte responsabilité de la Suisse pour sa conservation.

Vulnérabilité :

L'abandon de la fauche et l'embroussaillage, aussi bien que l'intensification de l'exploitation agricole et la surpâturation, menacent les stations de *Dracocephalum*. Les milieux secs sont donc tributaires de l'agriculture traditionnelle.

Milieux EMERAUDE :

Bancs de graviers fluviaux, aulnaie blanche, groupement oligotrophe de potamots, tourbière de transition, pelouses sèches médio-européennes et continentales, pessières.

Espèces EMERAUDE :

Dracocéphale d'Autriche, sabot de Vénus, (ours brun) et 12 espèces d'oiseaux.

Statut de protection

Le périmètre est partiellement protégé par décret cantonal et comprend deux sites prioritaires de l'inventaire fédéral des prairies sèches.

CH39 Piz Plavna-Dadaint

Site alpin Piz Plavna-Dadaint s'étend sur 2590 ha entre 2180m et 3220 m d'altitude et se compose principalement de rochers, d'éboulis et de pelouses de haute montagne.

Importance :

Le périmètre se situe exclusivement au-dessus de la limite forestière ; il est ciblé sur la crucifère strictement endémique de la Basse-Engadine *Draba ladina* qui colonise les fissures et les terrasses sur dolomite, parfois les pierriers calcaires en zone sommitale.

En raison de sa distribution très limitée, l'espèce est classée comme rare au niveau mondial et la Suisse porte l'entière responsabilité internationale de sa conservation. La drave ladine est peu exposée aux menaces anthropogènes, sa localisation à l'étage alpin ou sub-nival et le régime du Parc National diminuant son accessibilité.

Vulnérabilité :

-

Milieux EMERAUDE :

Milieux non recensés.

Espèces EMERAUDE :

Vertigo genesii (mollusque), aigle royal, gypaète barbu, grand tétras, lagopède alpin, gélinotte des bois.

Statut de protection :

Le site est entièrement compris dans un paysage d'importance nationale et chevauche le Parc National Suisse.

CH 40 Oberaargau

Site étendu de 11468 ha, localisé à une altitude entre 408m et 560m.

Importance :

Le site représente un paysage agricole traditionnel typique du Moyen-Pays. Des cours d'eau à l'état naturel (Langete, Önz, Murg et Rot) avec leurs méandres, un réseau de milieux humides (ruisseaux et rivières, canaux d'irrigation et de drainage), des cordons boisés offrent des habitats à de nombreuses espèces rares et menacées. L'espèce-cible, l'agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), est menacée sur le plan international. Un concept d'évolution du paysage avec des mesures de valorisation sur 1% de la surface agricole complète la mise en réseau (OQE) et la renaturation de l'Aar.

Le castor et neuf espèces de chauves-souris trouvent ici des milieux adaptés.

Vulnérabilité :

La richesse du site dépend de l'intensité de l'exploitation agricole.

Milieux EMERAUDE :

Communautés de renoncules aquatiques, aulnaies, saussaies riveraines, prairies humides, pelouses pérennes denses.

Espèces EMERAUDE :

Sonneur à ventre jaune, triton crêté, petite lamproie, blageon, loche de rivière, bouvière, chabot, écrevisse à pattes blanches, agrion de Mercure, gomphe serpentifère, azuré des paluds, castor, petit rhinolophe, grand murin et 8 espèces d'oiseaux.

Statut de protection :

Quelques petites surfaces protégées par l'inventaire des sites de reproduction de batraciens, par décret cantonal ou par une réserve forestière. Il chevauche sur 5% de sa surface un paysage d'importance nationale.